

Les nouveautés de la version « SEGUR NUMERIQUE »

HelloDoc version 6.0.22256 • 09/2022_V01.00

SOMMAIRE

Introduction	2
Connexion au cabinet	3
Liste des patients	4
Identité Nationale de Santé (INS)	5
Le Dossier Médical Partagé (DMP).....	7
La Messagerie de Santé Sécurisée (MSSanté)	9
MSSanté Pro	9
Boite de réception	10
Envoyer un message à vos Patients.....	11
Tableau de bord services socles	12

Introduction

Annoncé par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie « Ma Santé 2022 », le Ségur de la santé propose des réponses concrètes aux défis auxquels fait face le système de santé français, avec deux ambitions principales :

- **améliorer l'accès aux soins des patients,**
- clarifier l'offre des solutions de santé **pour faciliter la coordination entre professionnels de santé et simplifier les démarches administratives des cabinets médicaux** par le biais d'une accélération du virage numérique.

Nous allons voir dans cette fiche comment les solutions pour relever ces défis seront retranscrites dans notre logiciel HelloDoc.

Connexion au cabinet

Une nouvelle option d'ouverture du cabinet est dorénavant présente avec la version SEGUR de HelloDoc : la connexion via **PROSANTECONNECT**.

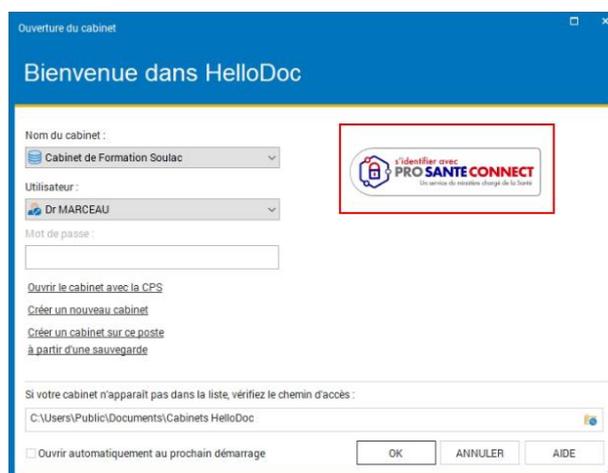


Image 1 • Identification via PROSANTECONNECT à l'ouverture du cabinet.

Depuis la fenêtre d'ouverture du cabinet, vous pouvez cliquer sur le bouton  afin de démarrer votre authentification à l'aide de votre carte professionnelle de santé ou de l'application e-CPS.

Liste des patients

La liste des Patients a été améliorée.

La recherche Patient exploite dorénavant des requêtes SQL et la zone de recherche se situe maintenant en haut à droite.

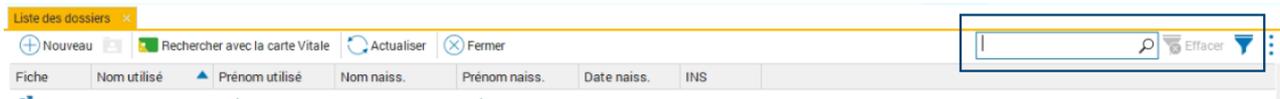


Image 2 • Zone de recherche de Dossiers Patient.

Nous avons également créé des champs pour distinguer les **Noms utilisés & Prénoms utilisés** comparés aux à ceux de naissance **Noms naiss. & Prénoms naiss.**

Cette recherche s'effectue aussi maintenant sur plusieurs champs en simultanément ce qui permet de gagner du temps :

- Nom utilisé
- Prénom utilisé
- Nom naiss.
- Prénom naiss.
- Date naiss.
- INS

Des filtres préétablis (RCP, Rappel VSM, INS KO) sont accessibles à côté de la zone de recherche.

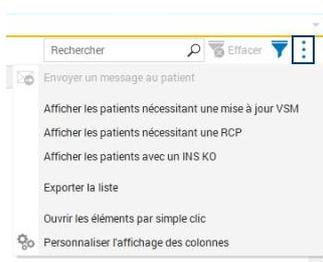


Image 3 • Filtres préétablis de recherche de Dossier Patient.

Identité Nationale de Santé (INS)

L'utilisation de l'**Identité Nationale de Santé (INS)** pour référencer les données de santé est obligatoire depuis le 1er janvier 2021.

L'INS permet, entre autres, de faciliter l'échange et le partage des données de santé entre l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge sanitaire et le suivi médico-social de la personne. Cette qualification est obligatoire et nécessaire pour garantir que les échanges concernent de manière sûre et sécurisée le patient ciblé.

Elle est constituée :

- du matricule INS (correspond au NIR (Numéro d'Identification au Répertoire des personnes physiques) ou au NIA (Numéro Identifiant Attente) de l'individu) ;
- des cinq traits INS : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe, lieu de naissance (code INSEE).

Pour pouvoir être utilisée pour référencer les données de santé, l'INS doit être qualifiée. Pour cela, deux conditions doivent être respectées :

- l'identité de la personne doit avoir été validée conformément aux exigences prévues dans le référentiel national d'identitovigilance (RNIV) ;
- l'INS doit avoir été récupérée, ou vérifiée, par appel au téléservice INSi.

Vous pouvez vérifier que le téléservice INSi est correctement activé en allant dans le menu Cabinet puis Paramètres. Double cliquez ensuite sur votre utilisateur puis allez dans le menu Téléservices AM et vérifiez que la case « Activer l'identité Nationale de Santé » soit bien cochée.

Pour qualifier l'INS de vos patients, il convient :

- d'utiliser le téléservice INSi, à partir de la carte Vitale ou d'une recherche par traits d'identité ;
- de valider, au moins une fois, leur identité sur la base d'une pièce d'identité.

Pour cela, dans les dossiers de vos Patients, vous pouvez cliquer directement sur l'information INS présente dans le résumé du dossier ou effectuer la qualification de l'INS depuis l'état civil du dossier.

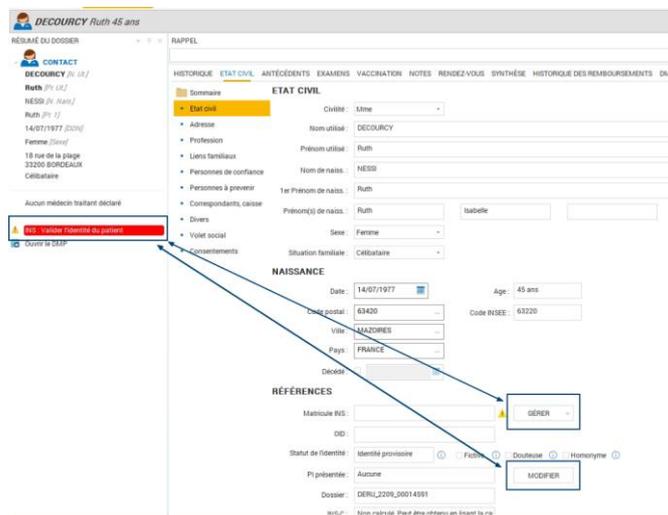


Image 4 • Information INS dans le dossier Patient.

Une fois l'identité de votre Patient validée ainsi que l'INS récupéré via le téléservice INSi, l'INS est qualifiée.

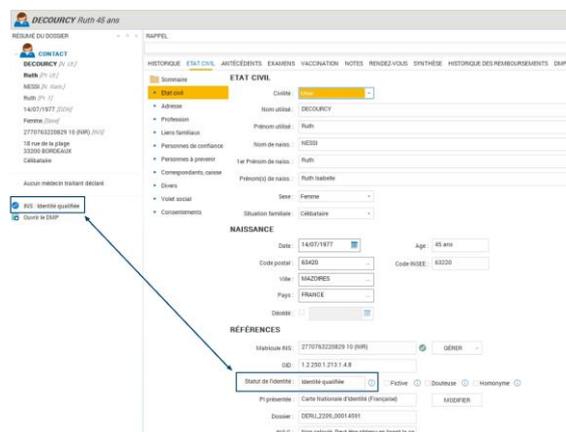


Image 5 • Information INS qualifiée dans le dossier Patient.

Le Dossier Médical Partagé (DMP)

Le statut d'identité du patient doit être **Identité qualifiée** sinon vous ne pourrez pas accéder aux informations DMP.

Le dossier médical partagé est accessible depuis l'onglet DMP de chacun de vos dossiers Patients.

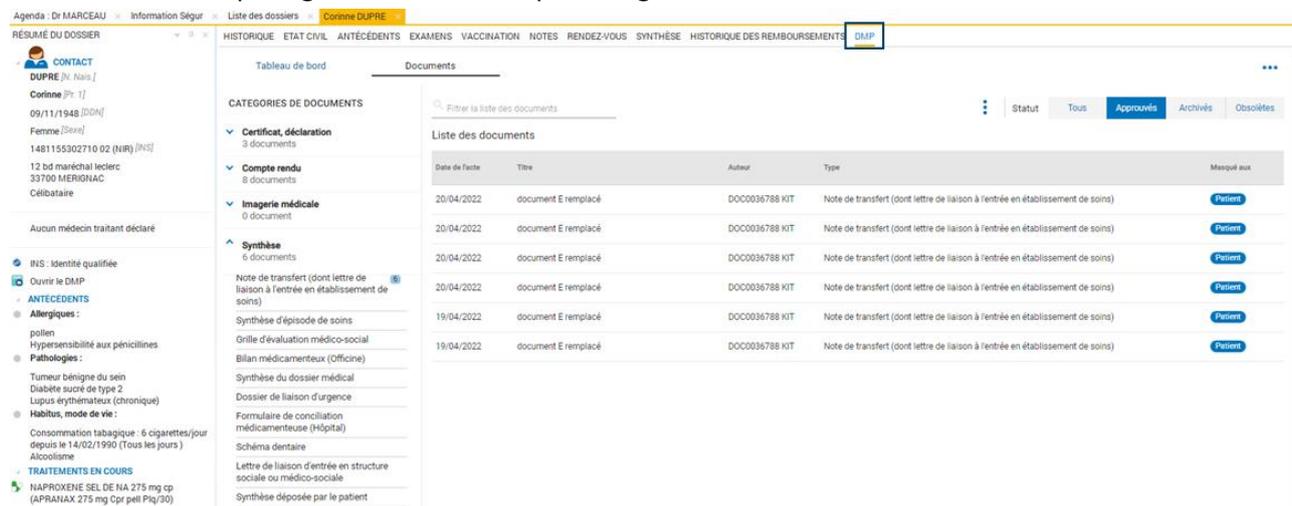


Image 6 • Onglet DMP dans le dossier Patient.

Depuis cet onglet, vous pouvez importer un document présent sur le DMP dans l'historique de votre dossier Patient en l'affichant puis en cliquant sur le bouton [Ajouter dans le dossier patient].

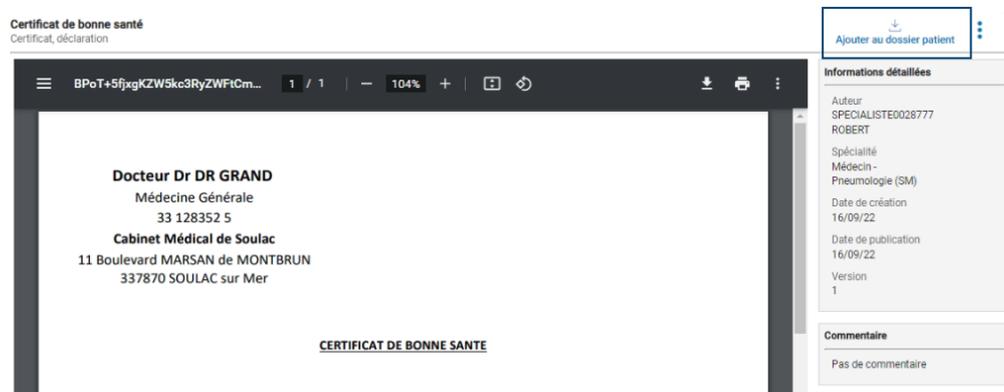


Image 7 • Ajouter un document provenant du DMP du Patient.

Vous avez la possibilité d'envoyer des documents sur le DMP de vos Patients depuis leur dossier en effectuant, sur le document souhaité un clic droit > Partager. Vous pouvez aussi partager un document lors de son enregistrement.

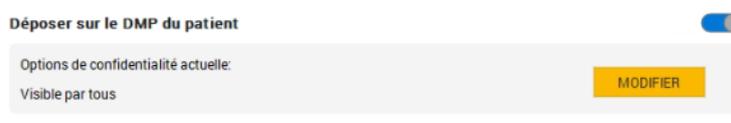


Image 8 • Déposer sur le DMP du Patient.

Vous avez aussi la possibilité de générer un document de synthèse et de l'envoyer sur le DMP en allant dans l'onglet SYNTHÈSE du Dossier Patient :



Image 9 • Génération d'un document de synthèse.

Le document de synthèse est alors généré et enregistré dans le dossier Patient puis une fenêtre de Partage apparaît :

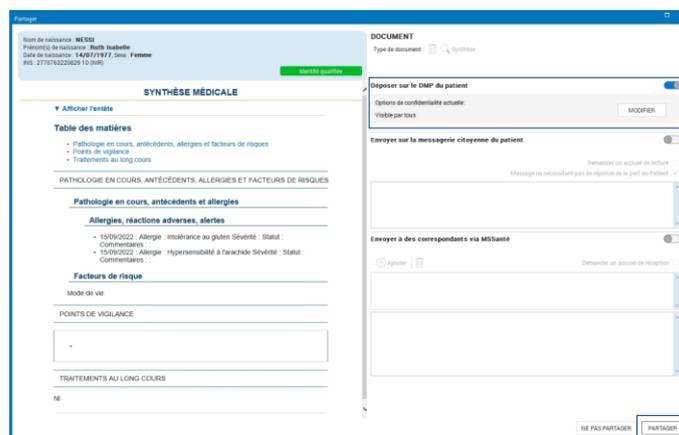


Image 10 • Partage d'un document de synthèse.

Vous pouvez alors choisir de le déposer sur le DMP du patient puis cliquer sur [PARTAGER].

La Messagerie de Santé Sécurisée (MSSanté)

Afin de bénéficier du partage des documents vers MSSanté et vers la messagerie citoyenne de vos Patients, il est nécessaire que votre adresse MSSanté soit correctement paramétrée dans le paramétrage de votre utilisateur.

Vous pouvez le vérifier en allant dans le menu Cabinet > Paramètres > Utilisateur. Double cliquez sur votre utilisateur puis allez dans le menu Coordonnées et vérifiez le champ « Email MSS ».

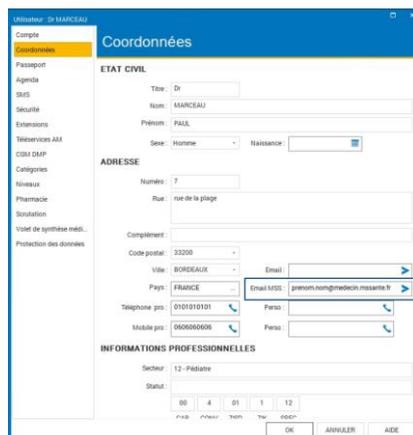


Image 11 • Adresse MSSanté dans le paramétrage de l'utilisateur.

Il est aussi nécessaire que cette adresse soit paramétrée dans votre logiciel HelloDoc Mail.

MSSanté Pro

Vous avez la possibilité d'utiliser directement depuis HelloDoc, le nouveau centre de partage de document pour envoyer, par exemple, un courrier à un médecin spécialiste à l'aide de votre messagerie MSSanté.

Depuis le dossier Patient, vous pouvez ouvrir le centre de partage, après avoir sélectionné le document souhaité, grâce à la nouvelle icône  ou à l'aide d'un clic droit > Partager.

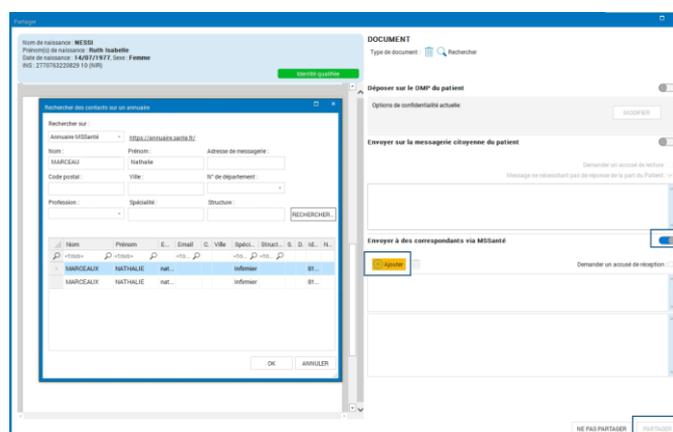


Image 12 • Partager un document via messagerie MSSanté.

Le centre de partage s'ouvre et vous permet de cocher l'envoi à des correspondants via MSSanté. Vous pouvez alors cliquer sur bouton [Ajouter] pour rechercher le ou les correspondants souhaités puis cliquer sur le bouton [PARTAGER].

Vos patients peuvent s'opposer au partage de leur document. Vous avez la possibilité de cocher leur refus de partage depuis l'état civil de leur dossier Patient > Consentement.

Boite de réception

La réception des mails de vos correspondants est dorénavant simplifiée à l'aide de la boite de réception de HelloDoc qui devient plus complète et vous permet de suivre facilement les documents transférés dans les dossiers patients.

Une pastille rouge présente sur l'icône de la boite de réception vous signale si vous avez des nouveaux documents non-lus dedans.

The screenshot displays the 'Boite de réception' (Inbox) in the HelloDoc software. The inbox table lists various documents with icons indicating their status (e.g., read, unread, deleted). A legend below the inbox explains the icons: a red 'BIO' icon for clinical relevance, a yellow triangle for analysis deviations, a blue checkmark for documents classified in the patient file, a red 'X' for deleted documents, and a red 'i' for deleted new versions.

The right pane shows a detailed view of a document titled 'Compte rendu d'examen biologiques' for patient RUTH NESSI. It includes a table of contents, a 'Non conformité' section, and a 'Hématologie' section with a table of results:

Examen	Résultat	Interprétation
INR	2.0	Normal

Additional details include the date of the exam (04/01/2021) and the validating physician (Jean DE SANTIS).

Image 13 • Boite de réception.

Vous pouvez classer un document en effectuant, sur la ligne du document, un clic droit > Classer. La recherche du dossier va se faire directement grâce à son INS.

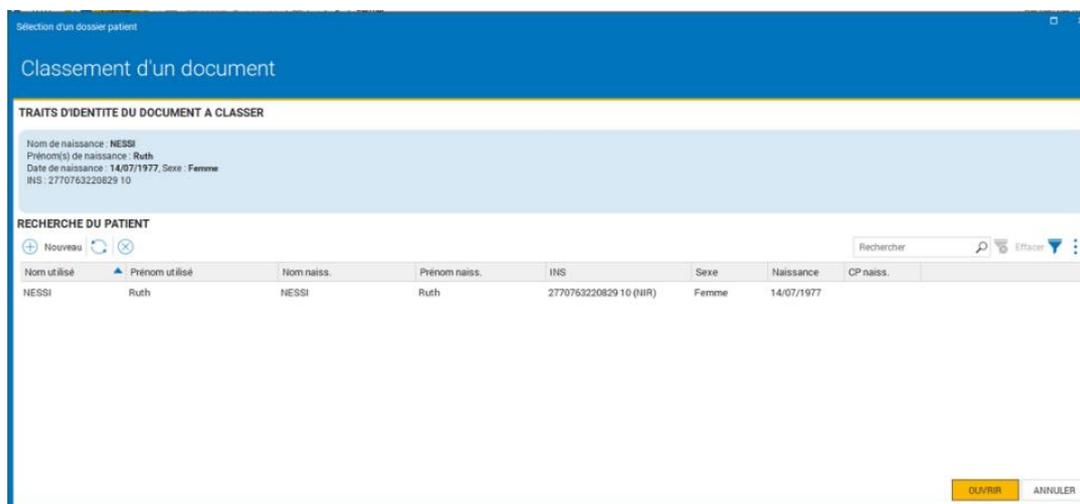


Image 14 • Classement d'un document.

Envoyer un message à vos Patients

Vous pouvez envoyer un message à vos patients sur leur messagerie citoyenne depuis le dossier Patient en cliquant sur l'icône  > Envoyer un message au Patient ou depuis la liste des dossiers Patient avec un clic droit sur le dossier > Envoyer un message au Patient.

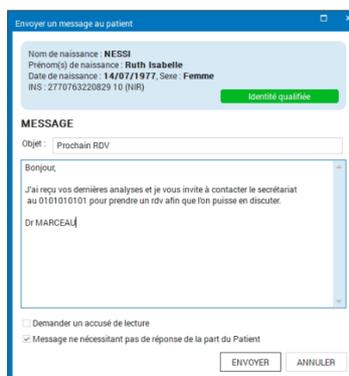


Image 15 • Envoi d'un message à un Patient.

Vous pouvez choisir de décocher la case « Message ne nécessitant pas de réponse de la part du Patient » si vous souhaitez que votre Patient puisse vous répondre.

Tableau de bord services socles

Cette nouvelle fonctionnalité vous permet de suivre vos différents échanges et déposes réalisés avec votre logiciel.

Pour y accéder, il vous suffit de passer par le menu Affichage puis Tableau de bord services socles.

Vous avez la possibilité d'utiliser différents filtres afin d'affiner la recherche désirée.

Documents	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Total
Documents déposés sur le DMP													
Nombre de Certificat, déclaration avec INI Qualifié									2				2
Nombre de Synthèse avec INI Qualifié									2				2
Nombre de Prescription de produits de santé avec INI Qualifié									2				2
Documents envoyés par MS Santé professionnel													
Nombre de Certificat, déclaration avec INI Qualifié									5				5

Image 16 • Tableau de bord services socles

La **Mise en Ordre de Marche (MOM)** atteste de la bonne finalisation de l'installation.

Elle est surveillée et signée par l'éditeur du logiciel.

Il est donc important que chaque praticien valide sa MOM en réalisant :

- * **10 déposes DMP** pour un Patient qualifié INS,
- * **10 envois MSSanté Pro** à un autre PS pour un Patient qualifié INS,
- * **1 envoi MSSanté** directement à un Patient qualifié INS.

Nous espérons que ce document facilitera l'usage de votre logiciel.
Si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous écrire sur info.hellodoc.fr@cgm.com



ASSISTANCE



FORMATION



FORUM UTILISATEURS



GUIDES UTILISATEUR